



**COLLÈGE COOPÉRATIF
PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE**

Centre agréé par le Ministère des affaires sociales et de la santé

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Epreuve Communication ressources humaines

D.F. 3 Communication ressources humaines

Intervention sociale départementale avec les jeunes errants en milieu rural

Valérie DUBOIS

*Promotion 9
2014/2017*

Domaine de compétence de référence : communication et ressources humaines

Article destiné aux responsables départementaux d'action sociale

SESSION SEPTEMBRE 2015



[Texte]

Ils ont entre 16 et 30 ans, s'installent en camions avec des copains pour voyager, partagent un cabanon en bord de rivière, « posent du son » et vivent au rythme des fêtes.

On pourrait penser qu'ils sont insouciantes, qu'ils ont soif de libertés, qu'ils rêvent de nouvelles contrées... Que l'été, dans nos belles campagnes, ces grands enfants quittent le giron familial par désir d'indépendance. Qu'ils prennent un ou plusieurs chiens, et que dans l'héritage de J. KEROUAC¹, partent en quête d'expériences affectives, sensorielles, identitaires nouvelles. Ces mineurs déscolarisés, en rupture familiale, cohabitent avec des publics fragiles en grande précarité.

Ces jeunes nous alertent par leur mal être et leur volonté de ne pas se conformer au modèle social dominant. Ils interpellent nos références en matière d'insertion. Ils sont mobiles, imprévisibles, éparpillés, alors que nos accompagnements sont recentrés, globalisés, conditionnés, contractualisés. Ils ne demandent rien, nous parlons de projets, référents, mandats...

Le service social départemental gagnerait en prévention s'il effectuait davantage de passerelles vers ce public en développant le travail social mobile de proximité.

Qu'est-ce qu'être un jeune en errance ?

L'errance c'est "aller de côté et de l'autre, au hasard, à l'aventure. Le vagabondage est le fait ou l'habitude d'errer, c'est à dire de s'écarter ostensiblement de la société organisée" selon l'anthropologue P.MEYER.¹

Pour le sociologue F. CHOBEAUX², il faut différencier 2 types d'errance. L'errance "**active**" touche des jeunes qui affirment avoir choisi ce type de vie dans une démarche de rupture sociale construite. Ce sont les punks, les zonards, les travellers.... Par contre l'errance dite "**territoriale**" concerne davantage des jeunes qui sont dans une dynamique d'exclusion et d'échec. Ils subissent l'errance.

¹ Jack KEROUAC *Sur la route*, Gallimard, Folio 1976

² Organisateur du réseau Jeunes en errance Site Cemea.asso.fr

[Texte]

Dans nos régions rurales ou semi rurales, ces deux publics cohabitent. Une partie de ces jeunes retournera à la réalité en s'appuyant sur une sécurité familiale après une période récréative. D'autres n'ayant pas de points d'ancrages suffisamment sécurisés s'obstineront dans cette voie. Ce sont ces grands adolescents que nous nommons jeunes en errance. Ils développent une posture provocatrice comme si la marginalité était choisie.... C'est une période de vulnérabilité forte où la plus grande crainte est la solitude. Cette rupture adolescente se structure dans une opposition aux normes sociales et politiques locales.

Puis, les problèmes s'accumulent, les éloignant chaque fois un peu plus de l'idéal du "beatnik". Les rencontres s'effectuent dans un entre soi de plus en plus restreint de la jeunesse en galère favorisant des comportements de plus en plus marginaux. Les refuges vers l'alcool ou les drogues ne sont plus festifs mais comblent un vide dépressif. S'ils rejoignent les grandes villes, l'anonymat et de nouvelles tentations peuvent les faire basculer vers la clochardisation ou la délinquance. Au gré des rencontres certains s'en sortiront, d'autres auront recours à l'aumône, aux trafics...

Quels rôles peuvent jouer les services sociaux départementaux dans ces itinéraires ?

Les services sociaux départementaux dans les milieux ruraux ou semi ruraux, par leur implantation de proximité auprès du public, devraient être les premiers détecteurs de cette jeunesse en dérive. Les professionnels des centres médico-sociaux sont notamment chargés d'accueillir tout public en difficultés sur un territoire donné et de prévenir les situations de risques de relégation sociale. La loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions insiste en particulier sur l'accès aux droits fondamentaux des personnes les plus fragilisées par les mutations de la société. L'assistant(e) social(e) a donc pour mission de prévenir des situations d'exclusion même lorsque la demande sociale est inaudible ou invisible.

Plus encore, le département se doit d'assurer la protection de l'enfance jusqu'aux 21 ans des jeunes.

En milieu urbain, –la réforme de la loi de la protection de l'enfance de mars 2007 se matérialise pour ces jeunes par la mise en place d'espaces santé-jeune, de maisons des adolescents, soit un large partenariat adapté à chaque situation.

[Texte]

Mais en milieu rural, lorsque les plus de 16 ans sont à la fois en rupture familiale et scolaire, quels sont les moyens d'actions ? Les contrats jeunes majeurs peuvent être une solution à condition que l'adolescent verbalise un minimum de projet. Bien souvent, c'est la prévention spécialisée qui reste le dernier recours dans les villages. La loi souligne d'ailleurs l'intérêt du travail social de proximité et du partenariat entre les différents travailleurs sociaux : " *La pluralité des acteurs de prévention exige la cohérence et la lisibilité des différentes interventions. La prévention sera d'autant plus pertinente si la continuité de la prise en charge est assurée, et si les acteurs s'inscrivent dans un véritable partenariat, territorialisé ou en réseau.*"³

Développer « l'aller vers » face à la logique de guichet

La notion de territoire soulignée dans la loi implique une disponibilité spatiale des travailleurs sociaux pour rencontrer ces jeunes en difficultés. Pourtant, cette pratique est limitée. Du côté des jeunes comme du côté des professionnels, des freins entravent le réflexe de l'intervention sociale de proximité.

Du point de vue du public, le fonctionnement des services sociaux départementaux est vécu comme protocolaire, empli de lourdeurs et lenteurs administratives. Le département porte une image institutionnelle forte favorisant la méfiance des jeunes. Les représentations métiers de l'assistante sociale ou de l'éducateur spécialisé sont souvent disqualifiés par l'opinion publique : « *contrôleur de l'Etat, bons samaritains, donneurs de leçons, voleurs d'enfants, spécialistes des cassos, névrosés en puissance* ». Les jeunes considèrent que l'usage des services sociaux est réservé aux autres, ou aux plus âgés. Ils anticipent difficilement la vie d'après- demain. Pousser la porte du service social serait déjà reconnaître qu'il y a un besoin.... C'est pourquoi les institutions doivent se mobiliser pour favoriser les rencontres avec ce public.

Du point de vue des équipes départementales d'actions sociales, l'aller vers est très peu pratiqué, apparaissant comme une pratique contre-productive au regard des théories sur "l'émergence de la demande". En ce sens la logique de guichet est prépondérante en service social.

³ Loi n°2007-293 du 5 mars 2007

[Texte]

Parallèlement, les situations de protection de l'enfance de jeunes enfants, les familles en crises, ou les ruptures de ressources sont de plus en plus nombreuses accentuant la pratique de l'urgence chez les professionnels. Les situations sont considérées comme de plus en plus lourdes, et le personnel se déclare en souffrance professionnelle du fait des postes non remplacés ou des missions de polyvalence parcellisées.

Ainsi la prévention auprès des grands mineurs n'est plus une action prioritaire pour les travailleurs sociaux. Le terrain est de moins en moins investi, les rencontres hors bureaux sont rares et les usagers doivent se déplacer jusqu'aux services. On ne vient plus à eux. Les professionnels n'ont plus le temps... Les logiques de restrictions budgétaires, l'informatisation des renseignements administratifs, la quasi disparition des services de prévention spécialisée, les désengagements des autres institutions de proximité au profit de grosses plateformes de services ne favorisent pas le rapprochement public / travailleurs sociaux. Ainsi les liens se délitent avec ces jeunes en risque de rupture sociale.

Pourtant, de nombreux écrits actuels valorisent l'intervention sociale de proximité. Celle-ci se caractérise par deux dimensions en travail social : relationnelle et spatiale. L'une et l'autre sont étroitement liées.

L'ouvrage de D. PERENNE⁴ traite justement de la problématique de la posture relationnelle où la distance est opposée à la fusion. L'auteur montre que la première est destructrice de toute relation et conduit au rejet de l'autre. La seconde annule autrui par absorption. Il situe la relation de proximité comme étant la juste distance entre les deux concepts.

"La proximité est la seule relation qui permet l'Accueil et la Rencontre éthique entre l'accompagnant et l'accompagné"⁴.

La proximité spatiale, donc mobile favorise l'établissement de la relation. Bien que cela soit vécu de manière chronophage dans un premier temps, "l'aller vers" instaure un autre type de relation à l'usager. Le rapport de confiance et d'équité indispensable s'établit plus facilement que dans le bureau de permanence sur site.

Cette méthode de travail social prépondérante en prévention spécialisée consiste à rencontrer l'autre là où il se trouve physiquement. Communément nommé aussi "travail social de rue", les professionnels vont au-devant des jeunes en repérant les lieux de regroupement. La notion

⁴ D. PERENNE *distance et proximité en travail social* Broché, 2014

[Texte]

de mobilité accentue l'implication du travailleur social dans l'accompagnement. "*J'essayerai de te retrouver pour continuer à savoir comment tu vas...*". C'est un travail au long cours où la régularité est capitale. Expliquer qui on est, demander si tout va bien, bavarder un peu, laisser une brochure et revenir régulièrement permet d'établir une relation avec les jeunes. Approchés d'abord en groupe, ils vont s'ils le souhaitent solliciter un moment d'entretien individuel pour aborder un aspect particulier de leur vie qu'ils aimeraient améliorer.

Susciter la confiance avant la demande

Les instituts de formation de travailleurs sociaux insistent sur l'importance de ne pas assister le public. L'autonomie des usagers est prônée de toute part. Mais en est-il de même pour ces jeunes en grande difficulté ?

L'aller vers se légitimise-t-il lorsque le jeune en rupture ne formule pas de demande d'aide ? Ce type d'accompagnement est marginal car nos politiques sociales actuelles confondent demande et besoin.

Mais la non demande en service social peut aussi être analysée comme l'expression critique d'une offre de service. Ces jeunes ne jugent-ils pas nos outils, missions, priorités ? P. MAZET⁵ a retenu trois motifs récurrents de la non demande en travail social. Ils se vérifient pour le jeune errant :

- **un raisonnement en terme de coût / avantage.** Se rendre dans une institution pour demander un droit est vécu par le jeune comme plus risqué que les bénéfices qu'il en retirerait.
- **le sentiment de stigmatisation.** Demander un droit lui paraît contradictoire avec le fait qu'il se considère à la lisière de la loi, et qu'il désire marquer sa différence.
- **l'incompatibilité des normes.** Le service social est une organisation étatique qu'il fustige, avec laquelle il a parfois eu un parcours difficile durant son enfance.

Cela nous amène à une dimension plus psychologique qui nous permettrait d'ajouter une 4ème raison aux hypothèses de P. MAZET : **le besoin d'être enfin désiré.** Le service social serait jusque là vécu comme la répétition d'une absence parentale qu'il faudrait fuir. L'adolescent, tellement carencé et déçu du monde des adultes, ne parvient plus à formuler une demande.

⁵ Pierre MAZET *La non demande de droits : prêtons l'oreille à l'inaudible*, La vie des idées .fr, 2010

[Texte]

La pratique de "l'aller vers" sur un temps long permet aux jeunes de ré-appriivoiser les adultes, tisser des liens, renouer un dialogue. Favorisés par la confiance, les besoins sont formulés permettant au professionnel de travailler sur une demande. C'est ce que préconise le rapport de l'IGAS : "... allant vers des groupes de population au sein desquelles peuvent se trouver des non demandeurs en utilisant différentes voies possibles telles que la présence de permanence dans des lieux particuliers, l'instauration d'une offre répondant à un besoin immédiat, le soutien à des actions collectives de type développement local, le ciblage de zones défavorisées du territoire à partir d'observations sociales." ⁶

Travail de chemin en bord de Durance

Face au constat commun de l'augmentation de présence de jeunes en camion sur leur territoire, une assistante sociale du Centre Médico Social de Pertuis (84) et un éducateur en prévention spécialisé ont suivis pendant 3 ans 36 jeunes âgés de 16 à 28 ans qui vivaient en squat, camion, tente, cabanon a moins de 20km où ils avaient grandi. Des passages réguliers du binôme dans ces espaces ont ponctué les semaines des adolescents permettant de bavarder un peu, solliciter un accompagnement pour une démarche, bénéficier de la CMUC ou d'un colis alimentaire. De nouveaux jeunes sont venus sur les lieux de passage pour rencontrer le binôme.

Au fil du temps, la confiance établie, les problèmes relationnels de couple, les disputes entre pairs, l'absence de liens familiaux ont pu être évoqués. Ces ruptures affectives et situations de violences ont fait émerger les questions de l'addiction aux drogues de synthèses, cocaïne, héroïne.... Ils ont pu solliciter des accompagnements médicaux ou être soutenus pour des emplois saisonniers, chantiers d'insertion. Cinq d'entre eux ont élaborés avec un auteur un livret "joker anti galère" référençant les adresses utiles localement et des petits témoignages. Ils ont reçu le prix de la Fondation de France qui a permis la publication de 5000 exemplaires.

Au final de ce travail social de chemins, certains ont regagné le domicile parental, d'autres ont intégré un logement en location. Rares sont ceux qui ont poursuivi leur route en camion pour vivre de la musique. Certains ont fait des séjours en hôpital psychiatrique, Trois d'entre eux ont été incarcérés, d'autres ont rejoints des villes plus grandes ou ont continué leur mode de vie.

⁶ M.HAUCHAMP, P. NAVES, D. TRICARD rapport de la mission "Quelles intervention sociales pour ceux qui ne demandent rien" Inspection Générale des Affaires Sociales, mars 2005

Une mission d'utilité publique pilotée par le département

En s'organisant par territoires, par missions ou par services, notre système de cohésion social s'éloigne parfois du public en suscitant sa méfiance. C'est aux services sociaux départementaux de réintroduire du lien via l'intervention sociale de proximité pour limiter la marginalisation des jeunes en rupture. En milieu rural, deux pistes seraient à envisager par le chef de file de l'action social pour appréhender différemment ce public :

- **impulser un développement social local par réseau.** Il s'agit d'envisager toutes les sphères de la vie du jeune errant. Les services culturels qui développent l'été des programmes musicaux qui attirent ces publics pourraient prévoir un partenariat avec les services de soins. Des passages de travailleurs sociaux sur les lieux de campement permettraient une écoute, un accompagnement et la mise en lien avec le pôle emploi, la mission locale, la mairie ou la CPAM.

- **mettre en place un camion multi professionnel et partenarial.** La mobilité et la réactivité préventive pourraient être accentuées en se rendant sur les lieux de regroupement des jeunes avec différents spécialistes de la sphère économique, sociale, sanitaire et culturelle du jeune errant. Un partenariat hors les murs avec les missions locales ou les centres médicaux-psychologiques permettrait d'offrir un accompagnement global en milieu rural.

Pour que notre société soit plus juste, à l'heure du tout numérique, il est important de ne pas faire l'économie du face à face.